
Opération « Moins de déchets dans les commerces de proximités »

Sirtom de la Vallée de la Grosne

Za du Pré Saint Germain
16 Rue Albert Schmitt
71250 Cluny

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Anaëlle Morisot

prevention@sirtomgrosne.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Depuis 2010, le SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE, la COMMUNAUTE DE COMMUNE DU TOURNUGEOIS et la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MACONNAIS VAL DE SAONE, se sont engagés dans un Programme Local de Prévention des déchets (PLP Sud Bourgogne) dont les objectifs sont de réduire la toxicité et la quantité de déchets produit sur le territoire.

Afin de parvenir aux objectifs, le PLP Sud Bourgogne en partenariat avec la CCI 71 et le Conseil Départemental ont décidé de mener des actions de prévention auprès des commerçants.

Cette opération "moins de déchets dans les commerces de proximités", a été inspirée par l'action menée par la CCI 71 et le SIVOM du louhannais (71).

Une première opération a été menée auprès des commerçants du centre ville de Cluny et sera réitérée auprès des commerçants de Tournus.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Cette opération a été menée auprès des commerçants volontaires du centre ville de Cluny où se regroupent 53 commerçants.

Cette action à plusieurs objectifs. Elle ne concerne pas seulement les commerçants mais également les consommateurs qui ont un rôle dans la production de déchets des commerçants.

Les commerçants souhaitant s'engager dans la démarche et ayant mis en place des gestes de prévention des déchets se verront remettre le label "les petits gestes durables" qui atteste de leur implication dans la prévention des déchets

Ce label permet ainsi au commerçant de dynamiser, promouvoir et valoriser sa démarche environnementale auprès de ses clients.

- Sensibiliser les commerçants à la réduction de la quantité et/ou de la nocivité des déchets produits par leurs

activités

- Impliquer des professionnels dans la prévention des déchets avec la mise en place d'éco-gestes.
- Modifier les comportements des professionnels et de leurs clients

Résultats quantitatifs

27 commerçants ont souhaité s'inscrire dans cette opération.

Pour obtenir le label départemental "les petits gestes durables", les commerçants doivent mettre en œuvre, appliquer un certain nombre de gestes qui leur ont été préconisés.

Diminution du nombre de sacs plastiques distribués, achat de produit éco-labélisé, réutilisation des feuilles de bureau en brouillon,

18 commerçants ont été équipés d'une "cocotte" pour stocker le papier blanc, ces "cocottes" sont ensuite rapportées en déchèterie et récupérées par une association de réinsertion (qui gère la Ressourcerie).

Plusieurs commerçants ont mis en place un STOP PUB et ont limité leur diffusion de publicité papier.

Résultats qualitatifs

Changement du comportement des commerçants et des clients face à la production de déchets (prise de conscience de leur impact environnemental dans leurs actes de ventes et d'achat).

Les commerçants ont également un rôle de relais de la prévention des déchets auprès de la population.

MISE EN OEUVRE

Planning

Septembre 2014 : Signature de la convention de partenariat avec la CCI 71 + réalisation des supports de communication par la CCI 71.

Octobre 2014 : Envoi des courriers et des documents de communication aux commerçants préalablement identifiés.

Octobre à Novembre 2014 : Réalisation des diagnostics déchets propres à l'activité du commerçant en collaboration avec la CCI 71.

Novembre 2014 : Réalisation des listes d'éco-gestes des commerçants en collaboration avec la CCI 71.

Décembre 2014 à Février 2015: Remise des listes d'éco-gestes aux commerçants

Réalisation et diffusion d'un spot radio présentant l'opération "moins de déchets dans les commerces de proximité"

Réalisation d'article de presse présentant les commerçants engagés et leurs actions de prévention des déchets mis en place.

Janvier 2015 : Présentation de l'action lors de l'AG de l'union des commerçants de Cluny.

Février à septembre 2015 : Réalisation du suivi de l'opération auprès des commerçants engagés.

Moyens humains

- Chargée de mission prévention des déchets de la CCI 71

- Chargé de mission prévention des déchets du PLP

Moyens financiers

- Réalisation d'une campagne de 8 semaines de diffusion de spot radio (42 spots de 30 secondes par semaine) : 2 432 € HT

- Réalisation de 10 articles de presse dans le JSL (3 commerçants présentés par article) : 271 € HT/article

- Achat de "cocottes" pour le sur tri du papier blanc chez les commerçants : 3€/cocotte

Moyens techniques

- Support de communication fournit aux commerçants (logo, affiche, cocottes, ...)

Partenaires mobilisés

- CCI Saône et Loire

- Union des commerçants et artisans de Cluny

- JSL

- Radio Club Altitude

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Opération reproductible sur n'importe quel territoire.

Pour une meilleure visibilité sur le territoire, choisir des communes disposant d'une offre commerciale importante.

Difficultés rencontrées

Opération de prévention des déchets à destination des professionnels et de leurs clients.

Cette action permet de montrer au grand public que les professionnels prennent conscience de leur responsabilité dans la production de déchets et qu'ils mettent en place des gestes (éco-gestes) pour réduire leur impact sur l'environnement.

Recommandations éventuelles

La présentation de l'opération lors de l'AG de l'UCIA permet de réaliser un premier recensement des commerçants volontaires.

Pour le recensement des commerçants, le porte à porte est le plus adaptés à leurs contraintes.

Prévoir beaucoup de temps pour réaliser cette opération (démarchage, réalisation liste éco-gestes, remise de la liste aux commerçants, suivi). Il faut savoir s'adapter à la disponibilité des commerçants.

Opération à mener en dehors des périodes de soldes (disponibilités des commerçants).

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONSOMMATEURS | ARTISANAT | CONSOMMATION DURABLE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

